

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

MAI 2013

RÉFLEXION DU MOIS

La science doit s'accommoder de la nature, mais la nature ne peut s'accommoder de la science (Ferdinand Bruno, écrivain)

LE NOUVEAU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE PERMETTRA DE SE Doter D'UN PROGRAMME DE RÉFECTION DE LA VOIRIE MUNICIPALE

Dans le dernier budget fédéral, l'annonce a été faite voulant que le programme d'infrastructure destiné aux municipalités soit reconduit pour les prochaines années. Ce programme a permis depuis les six dernières années de financer une bonne partie des travaux de voirie effectués dans la municipalité. Avec l'annonce de la continuité de ce programme, le conseil a demandé un plan d'investissement pour les prochaines années qui permettrait la réfection du réseau routier se situant sur l'ensemble de la municipalité. Dès que les sommes disponibles seront connues, le plan sera rendu public. Pour cette réalisation nous pouvons aussi compter sur le budget discrétionnaire du député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

UN DOCUMENT SUR LE CONTRÔLE DES CASTORS A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR M. DAVID DUCHESNE DE L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES ROUGE, PETITE NATION ET SAUMON

Lors de la rencontre du 26 mars dernier à Brébeuf, Monsieur David Duchesne a présenté un document sur la méthode de contrôle des castors. Ce document répond aux attentes de plusieurs municipalités qui désiraient un outil de travail afin de mieux contrôler les castors qui créent annuellement des dommages aux équipements municipaux. Nous croyons que les méthodes proposées feront école dans les milieux concernés. On peut se procurer le document au coût de 25 \$ à l'adresse suivante :

Organisme de bassins versants des rivières
Rouge, Petite Nation et Saumon
1892 rue Principale C.P. 84
Duhamel, Qc J0V 1G0
(819) 428-2420 courriel : info@rpns.ca

Il sera également disponible pour consultation aux bibliothèques de la municipalité.

LA MUNICIPALITÉ SE DOTE D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE VIA SATELLITE

Étant donné que le téléphone cellulaire n'est pas disponible sur l'ensemble du territoire de la municipalité, le conseil a proposé de se doter d'un téléphone cellulaire via satellite. Le service d'incendie sera responsable de son utilisation. Les événements des

dernières années ainsi que le plan des mesures d'urgence demandé par le ministère de la Santé publique ont démontré la nécessité de cet outil de travail.

**L'ASSOCIATION DES POMPIERS-
POMPIÈRES ET DES PREMIERS
RÉPONDANTS(ES) D'AMHERST FAIT
UN DON DE 13 000 \$ À TITRE DE
CONTRIBUTION POUR LE
REMPACEMENT DE LEUR
VÉHICULE DE SERVICE**

C'est avec beaucoup d'intérêt que le conseil municipal a accueilli la contribution de l'APPRA en vue de remplacer le véhicule de service qu'ils utilisent et qui devait être remplacé éventuellement. Le conseil a remercié dans une résolution tous les pompiers/pompières ainsi que les premiers répondants/répondantes de la brigade pour leur générosité et leur implication dans la municipalité.

**AGRANDISSEMENT DU CHALET DES
LOISIRS ET DU POSTE D'INCENDIE
DE SAINT-RÉMI**

Tel que prévu au budget, le chalet des loisirs sera agrandi pour répondre à des critères de fonctionnement et de salubrité. L'agrandissement permettra également plus d'entreposage. Quant au poste d'incendie de Saint-Rémi, un espace sanitaire permettra de dégager l'espace actuel nécessaire aux opérations courantes. Les travaux devraient être terminés pour juin prochain.

**AGRANDISSEMENT DU TERRAIN DU
POSTE D'INCENDIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS À VENDÉE**

Le conseil regarde la possibilité d'acheter un terrain en vue d'agrandir celui existant au poste d'incendie à Vendée. Les activités dans ce secteur

requièrent un plus grand espace de travail. L'agrandissement du terrain actuel permettrait un meilleur entreposage des équipements suite à l'agrandissement de la bâtisse en 2012.

**OCTROI DU CONTRAT SUR LE
CONTRÔLE DES INSECTES
PIQUEURS À LA FIRME GDG
ENVIRONNEMENT LTÉE**

Le contrat sur le contrôle des insectes piqueurs a été alloué à la firme " GDG Environnement ltée ". On rappelle qu'à partir de cette année, une partie de la réserve Papineau-Labelle sera traitée, ce qui devrait améliorer le secteur limitrophe du Lac-de-la-Sucrerie. Les travaux de contrôle sont déjà débutés depuis la dernière semaine d'avril.

**REMPACEMENT DU CAMION DE
COLLECTE DES DÉCHETS**

La municipalité s'est dotée d'un nouveau camion pour la collecte des déchets en remplacement du camion actuel qui totalisait plus de 800,000 kilomètres. La municipalité a demandé des soumissions pour un camion usagé avec une plus grande capacité de chargement, ce qui diminuera les déplacements. L'achat, au coût net de 86 880 \$, sera financé au moyen d'un " crédit-bail " réparti sur une période de cinq ans.

NOUVELLE CARTE MUNICIPALE

Le conseil a autorisé la confection d'une nouvelle carte municipale. Plusieurs nouvelles informations ont été ajoutées afin d'actualiser les changements intervenus dans la dernière décennie. Vous pouvez vous la procurer à l'hôtel de ville au coût de 3,50 \$ l'unité ou encore dans les commerces locaux.

Bernard Lapointe, maire

